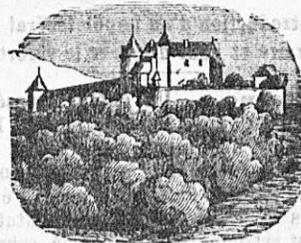




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 3¹⁷ 9⁰². BULLE, dép. 5²⁵ 1²⁵ 6¹⁵.

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois . . . 2 50
 Étranger . . 1 an . . . 9.—
 . . . 6 mois . . . 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

Demain.

Pour l'individu, demain, c'est la journée qui suivra celle que nous vivons. En est-il de même pour la communauté, pour l'ensemble des peuples ? Que compte un jour pour l'individu, alors que les semaines, les mois et les années même passent sur lui sans laisser de traces ?

Demain, à l'époque glaciaire, devait être l'époque où la terre surgirait du chaos, où se formerait le premier germe de l'humanité. Mais ce demain-là ne devait survenir que bien des siècles plus tard, quelques milliers d'années.

Mais en notre époque de progrès, nous ne pouvons plus attendre comme attendit la matière et il semble que les éléments eux-mêmes se fassent les complices de notre impatience. Demain, ce sera peut-être dans le courant de l'année, ce sera peut-être aussi dans un an, dans deux.

Avec quelle angoisse ce demain est attendu. Que sera-t-il pour tous ces peuples qui souffrent atrocement de la situation actuelle ? Sera-ce l'asservissement à la force brutale ou bien l'éclosion de la liberté universelle ? Qui le dira ? Qui serait assez téméraire pour soulever le voile impénétrable de l'avenir ?

Demain verra, en tout cas, d'immenses richesses accumulées entre quelques mains, et, pour la masse des peuples, d'incalculables misères. Cette répartition inéquitable du bien-être n'est-elle pas sans inspirer des craintes sérieuses à tous ceux qui ont en mains le sort des populations ?

Si la tâche de demain est une rude tâche pour les gouvernants, s'ils auront à relever les ruines matérielles, intellectuelles et morales, à cela seulement se bornera-t-il leur devoir ?

Devront-ils songer seulement au bien-être et au progrès matériel, ou bien auront-ils également à cœur de relever le niveau moral et le sens démocratique de leurs peuples ? La question est oiseuse, car ceci passa avant cela.

Mais le premier devoir qui incombe à l'univers entier est celui de répandre le sentiment démocratique, de favoriser l'éclosion de l'amour mutuel, de cet altruisme qui fait d'une communauté un peuple de frères.

Mais il n'est pas suffisant que l'on provoque la diffusion d'un altruisme du cerveau ; il faut que cette vertu civique émane du cœur, qu'il soit produit par l'amour des semblables ; ce n'est donc pas en favorisant la lutte des classes que l'on y parviendra.

Au contraire, l'altruisme du cœur ne sera le partage que des peuples parmi lesquels on aura su provoquer et favoriser le rapprochement des classes, parmi lesquels régneront véritablement la fraternité et l'égalité.

Que faire de la liberté si l'on n'a pas le moyen d'en jouir ? Il nous fait souvent conté le cas de ces nègres de la Louisiane qui, après la guerre de sécession, furent rendus à la liberté par leurs maîtres ; ces pauvres créatures dansèrent de joie ; ces pauvres nègres perdirent un moment la raison dans l'ivresse de leur nouvelle condition, comme la perdirent les moujiks russes après la révolution qui les délivra du joug du tsarisme. Mais, la première explosion de joie passée, ils songèrent qu'ils devaient vivre et ils se mirent en quête de travail. Hélas ! ils étaient devenus partout des parias et les planteurs étaient peu disposés à reconnaître comme leurs égaux ceux qui, hier encore, étaient leurs esclaves.

Rebutés partout, désillusionnés, les pauvres nègres vinrent d'eux-mêmes se remettre sous l'autorité de leurs anciens maîtres, reprirent les chaînes qui les liaient autrefois, chaînes grâce auxquelles ils avaient du pain chaque jour.

Et voilà ce qui résultera pour tous les peuples si le sens démocratique, aidé par l'altruisme, guidé par le cœur, ne vient pas faire éclore une ère nouvelle pour les petits, pour les déshérités.

La tâche est grande ; elle est belle et généreuse et nombreux sont ceux qui s'y attelleront avec courage, qui s'y appliqueront avec persévérance, persuadés qu'ils rendront ainsi un immense service à l'humanité qu'ils préserveront des néfastes secousses des révolutions.

A cette condition seulement, on peut envisager avec confiance cette époque nouvelle qui surgira de la guerre ; tous verront avec bonheur se lever l'aurore de DEMAIN.

NOUVELLES SUISSES

Les obsèques de l'aviateur Pagan. — Les obsèques du lieutenant-pilote Pagan, tué au cours d'un vol au-dessus de Thoune, ont eu lieu mardi, à Genève, en présence d'une foule énorme. Les honneurs ont été rendus par une forte délégation d'officiers aviateurs de Dabendorf et par de nombreux officiers de toutes armes.

Le corbillard était orné de couronnes envoyées par diverses unités.

Une expulsion. — Le Conseil fédéral a ordonné l'expulsion de l'agitateur prussien Théodore Käser.

Nouvelle monnaie. — Un concours va être ouvert prochainement entre les artistes suisses pour la création d'une nouvelle monnaie.

Protestations maximalistes. — Le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds avait organisé pour mardi soir, au Temple français, une assemblée de protestation contre l'expulsion de Müzenberg et la suspension des trois journaux de la jeunesse socialiste. Environ deux mille personnes y prirent part. Après plusieurs discours très violents, l'assemblée a voté une résolution préconisant la grève générale révolutionnaire et demandant l'établissement d'un impôt sur le capital.

— A Soleure, une assemblée socialiste, comprenant 500 personnes, et au cours de laquelle M. Platten, conseiller national, a présenté un rapport, a décidé de protester contre l'expulsion de Müzenberg et l'interdiction des trois journaux de la jeunesse socialiste.

— Müzenberg, qui avait été mis en liberté par le procureur général de la Confédération, s'était retiré à Pfäfers (Zurich), en promettant qu'il s'abstiendrait de toute propagande. Or, il s'est rendu, l'autre soir, à Birsfelden, aux portes de Bâle, pour y assister à une assemblée de la jeunesse socialiste.

Cet acte, contraire aux conditions expresses de la mise en liberté du chef socialiste, nécessitera, sans doute, une intervention du Parquet fédéral.

Recettes douanières. — Les recettes douanières de la Confédération se sont élevées en février 1918 à 3,296 mille 123 francs, contre 3,909,074 fr. en février 1917, soit une moins-value

de 612,951 fr. A fin février, les recettes douanières atteignaient 6,700,658 francs, contre 8,251,572 fr. pour la période correspondante de 1917, soit une moins-value de 1,550,914 fr.

Par dessus les Alpes. — Un avion a survolé le Haut-Valais, le 11 mars. Il était monté par l'aviateur Comte. Parti le matin, à 10 heures, de Dabendorf, il prit la direction de Lucerne, survola le Brunig, le Grimsel, Brigue, Viège, Zermatt, le Cervin, revint sur Viège et Brigue, puis de là franchit la Jungfrau pour atterrir à Thoune. Après avoir fait son plein d'essence, le lieutenant Comte repartit, via Berne, pour Dabendorf, où il atterrit sans incident.

Cette merveilleuse randonnée, une des plus belles qui figurent à l'actif de cet audacieux aviateur, a été exécutée en quatre heures et demie.

A quoi ils emploient leur permis ! — La *Thurgauer Zeitung* annonce qu'on a surpris, dans le Toggenburg, quelques fonctionnaires supérieurs des C. F. F., au moment où ils montaient en wagons, porteurs de grandes quantités de beurre. Ils voyageaient avec leur permis de circulation.

C'est un comble !

Un accident au Simplon. — Un ouvrier italien, du nom de Miorenza, occupé à la construction du deuxième tunnel du Simplon, est tombé d'un train de service en marche, dans le tunnel, sans que l'accident fut remarqué. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il fut relevé sans connaissance avec de nombreuses blessures. Transporté immédiatement à l'hôpital de district, à Brigue, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Parti radical. — Le comité du parti radical démocratique suisse a tenu une séance commune avec le comité du groupe radical démocratique des Chambres et a décidé d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour obtenir dans un bref délai un supplément de solde aux hommes et officiers jusqu'au grade de capitaine, de 1 fr. Le comité fera en outre des démarches auprès du Conseil fédéral en vue de l'augmentation du secours aux militaires appropriés aux conditions actuelles. Finalement, il a été décidé de convoquer pour le 12 mai un congrès du parti à Olten pour discuter la question de

l'introduction d'un impôt fédéral temporaire et pour désigner le vorort.

Berne. — Un enfant écrasé. — A Büren, un garçon de 12 ans, Fritz Manger, fils unique d'une veuve, n'était pas rentré le 11 mars d'une course dans la forêt. Ses camarades d'école, sous la conduite de leur instituteur, l'ont retrouvé mardi, écrasé sous un tronc d'arbre. Il a dû, en jouant, mettre en mouvement le tronc, qui l'atteignit avant qu'il ait eu le temps de se garer.

Zurich. — Un appel du gouvernement zuricois. — Le Conseil d'Etat adresse un appel à la population de Zurich, faisant ressortir la gravité de la situation actuelle et ses conséquences pour la population. Il fait appel aux sentiments du devoir et de responsabilité de tous les citoyens, afin que notre peuple et le pays puissent traverser honorablement cette crise.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Le pourvoi de Bolo a été rejeté.

Le pourvoi en cassation Porchère-Bolo est rejeté. Il sera fusillé.

Un raid sur Paris. 70 personnes étouffées

dans une panique.

Lundi soir, au cours d'une nouvelle attaque aérienne sur Paris, les Allemands ont perdu quatre appareils, dont trois gothas quadruplace et un biplace. Il se confirme que les forces ennemies étaient particulièrement importantes. Neuf escadrilles ont participé au raid, en suivant deux itinéraires, entre l'Oise et l'Ourcq, et celui du chemin de fer Creil-Paris et Soissons-Paris.

Nos avions de bombardement ont exécuté une contre-offensive extrêmement vigoureuse sur les aérodromes de départ ennemis, où 5800 kilos de projectiles ont été lancés. De nombreux éclatements ont atteint le but.

Le raid d'avions a tué à Paris 29 personnes et en a blessé 50. Dans la banlieue, on signale 5 tués et 29 blessés.

Soixante-dix personnes ont été étouffées par la foule à la suite d'une panique à l'entrée d'un refuge du Métropolitain. La plupart sont des femmes et enfants.

Un hôpital fut particulièrement atteint. On y compte six personnes tuées et sept blessées.

Les points de chute, tant sur Paris que sur les localités immédiatement voisines, ne sont pas très nombreux. De nombreux avions allemands ont rebroussé chemin devant le tir de barrage de l'artillerie française et ont lancé des projectiles à travers la banlieue jusqu'à une très grande distance.

L'un des trois gothas abattus a été carbonisé. Son pilote et ses passagers ont été brûlés vifs. La plupart des passagers des autres équipages sont blessés.

Déclarations d'un aviateur allemand prisonnier.

Au sujet du gotha abattu à Essone, le *Petit Parisien* dit que le capitaine allemand, lorsqu'il fut dégagé de l'appareil en feu, s'enfuit à travers la plaine, les vêtements en feu.

Un soldat français des Etapes accourut et recueillit le blessé, qu'il fit transporter à l'hôpital. L'état de l'officier allemand est jugé désespéré. Les jambes, le bas ventre et les mains, dont les ongles se détachaient de la chair, pendaient en lambeaux. Il était couvert de brûlures, mais se raidis-

sait contre la douleur et montrait une grande fermeté.

Le capitaine allemand demanda qu'on le soignât bien. Le général français lui répondit : « Vous êtes blessé, et, pour les Français, un blessé est sacré. Nous voudrions être assurés que les nôtres sont aussi bien soignés chez vous. Pour ne pas vous fatiguer, je voudrais ne vous poser que quelques questions :

— Vous aviez une mission à remplir. L'avez-vous remplie ?

Le capitaine répondit qu'il l'avait remplie en étant allé sur Paris.

Le général lui dit : « Mais, malheureux, vous avez tué des femmes et des enfants. »

Le capitaine répondit : « J'en avais l'ordre. »

Les victimes de Londres.

Le nombre total des victimes causées par l'attaque sérieuse de la nuit du 7 au 8 mars se décompose de la façon suivante : tués : 9 hommes, 8 femmes, 3 enfants. Blessés : 15 hommes, 28 femmes, 2 enfants. On craint que, outre ces victimes, il y en ait encore une ensevelie sous les débris d'une maison.

L'annexionnisme autrichien.

Une assemblée des quatre partis nationaux-allemands tyroliens a voté une résolution demandant une action commune avec l'empire allemand dans la paix comme dans la guerre et déclarant qu'il est particulièrement important, en ce qui concerne l'Italie, que le Tyrol soit mieux protégé vers le sud des Alpes.

A cet effet, l'assemblée réclame l'annexion des anciens territoires allemands des Treize Communes et des Sept Communes. Elle préconise également l'imposition d'une forte indemnité de guerre à l'Italie, en punition de sa trahison sans exemple, et pour prévenir de semblables surprises à l'avenir.

Désillusions.

On télégraphie de Petrograd à l'*Epoca* que les fayards d'Esthonie et de Lituanie apportent des nouvelles des représailles exercées par les Allemands qui, malgré la signature de la paix, ont fusillé 200 maximalistes.

Le *Messaggero* confirme les nouvelles des représailles exercées sur les chefs révolutionnaires par les Allemands qui ont occupé Pskof.

En Russie.

La ratification du traité de paix.

Le correspondant du *Daily News* apprend de Petrograd que le comité exécutif des bolcheviki s'est prononcé par 30 voix contre 12 en faveur de la ratification de l'accord avec les puissances centrales. Trotzky restera au gouvernement jusqu'à la réunion à Moscou du congrès des Soviets.

Protestation contre la paix.

Péetrograd évacuée.

Les représentants des diverses fractions de la majorité de l'Assemblée constituante dissoute ont adressé, aux consuls des puissances alliées à Moscou, une protestation contre une paix qui n'oblige pas les peuples de Russie. Seule une Constituante peut décider la paix ou la guerre. Elle appelle tous les citoyens de Russie à unir leurs forces pour défendre la liberté et l'honneur du pays.

Le conseil des commissaires du peuple n'a pris encore aucune décision afin de déclarer Moscou capitale de la Russie. Toutes les mesures ont été prises pour transférer tous les services à Moscou. Trois personnes seulement restent à Petrograd pour y représenter le gouvernement.

— Le comité de la colonie russe de Marseille a adressé à Moscou un télégramme disant que la ratification d'une paix honteuse est l'asservissement du peuple russe et la mort de la Révolution.

Le télégramme dit encore : « Convoquez la Constituante et appelez le peuple libre à la lutte contre l'impérialisme allemand. »

CANTON DE FRIBOURG

Mort subite. — M. Cottet, garde-voie sur la ligne Romont-Bulle, à Mézières, s'est affaîssé, l'autre soir, en allant porter son lait à la laiterie de la localité, et a succombé presque aussitôt, à une crise cardiaque.

M. Cottet était âgé de 67 ans. C'était un homme laborieux et un bon père de famille.

Cour d'assises — Lundi et mardi, 11 et 12 mars, ont eu lieu à la Maison de Justice de Fribourg les débats du procès intenté à trois citoyens de Marly pour un cas d'incendie volontaire. Il s'agit de l'incendie d'une grange appartenant à l'un des accusés, bâtiment d'une valeur minime. L'acte d'accusation qualifiait le propriétaire d'instigateur de l'incendie. Les deux autres accusés étaient incriminés comme exécuteurs. Aucun mobile d'intérêt n'entraîna en ligne. On se trouvait en présence d'une absurde gageure inspirée par la boïsson.

Le jury a rendu un verdict de culpabilité à l'égard du propriétaire et d'un des co-accusés ; le troisième a été mis hors de cause.

La cour a condamné les deux coupables à six mois de prison avec sursis.

GRUYÈRE

† **M. Paul Barras.** — Mercredi, Bulle et la Gruyère furent douloureusement affectés par l'annonce de la mort de M. Paul Barras, inspecteur en chef des forêts, décédé à Fribourg, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie.

Après de brillantes études de sylviculture, M. Barras fonctionna comme inspecteur des forêts de la Glâne et de la Veveysse, d'abord, puis de la Gruyère. C'est pendant cette période que, durant plusieurs années, il représenta le parti conservateur au sein du Conseil communal de Bulle où il laissa le souvenir d'un magistrat intègre, d'un citoyen éclairé et dévoué à la chose publique, d'un homme droit et sincère.

Aussi, lorsque ses hautes qualités l'appelèrent au poste d'inspecteur en chef des forêts, laissa-t-il d'unanimes regrets causés par son départ.

Qu'il repose en paix dans cette tombe trop tôt ouverte.

Nous offrons à ses parents nos sincères condoléances.

Une réconfortante soirée.

— M. le capitaine commandant Cayen a procuré, jeudi soir, une agréable soirée au public bullois, si prompt à s'enthousiasmer pour toutes les nobles et belles causes. Et le sujet de la conférence de l'honorable conférencier fut une de ces causes-là. Est-il un sujet qui nous touche plus au cœur que celui des efforts consacrés, au milieu même des malheurs qui se sont abattus sur la métropole, par la Belgique en vue d'intensifier la civilisation dans sa magnifique colonie du Congo ?

Après avoir remercié chaudement la Suisse de ce qu'elle a fait pour ses compatriotes, M. le commandant Cayen a salué, au nom de ses souverains et

du gouvernement belge, les glorieux Français actuellement nos hôtes.

Puis il dit l'histoire de la colonisation du Congo, œuvre grandiose entreprise au prix de mille difficultés. Par cette œuvre, la Belgique a voulu donner au monde entier une preuve de ce que peut un peuple qui veut vivre et prospérer.

En un français impeccable, avec une belle diction, l'honorable et glorieux conférencier nous a fait l'histoire de toute l'œuvre colonisatrice belge, en homme qui a vécu son sujet, émaillant sa conférence de remarques piquantes et spirituelles.

Les projections lumineuses, accompagnées d'explications brèves, nous donnèrent un aperçu complet des grandes choses réalisées au Congo.

Puis, ce fut l'histoire de la glorieuse campagne militaire, où les Belges, mais non pas par un désir de conquête, mais par celui de couvrir et de protéger leur colonie, bousculèrent un adversaire préparé depuis de longues années à l'invasion de cette proie depuis longtemps convoitée : le Congo Belge. Et les épisodes de cette campagne furent couverts par de chaleureux applaudissements d'une salle comble.

Lorsque finit la conférence et que, sur l'écran, apparut la mâle et énergique figure du valeureux roi des Belges, ce fut dans la salle une véritable ovation. Et, en sortant, nous ne fûmes pas surpris de constater que, parmi les soldats français et belges, il y avait bien des yeux rougis, et que des larmes s'essuyaient furtivement.

Impressions de frontière.

— Depuis tantôt quatre ans, nos soldats montent la garde à la frontière : que voient-ils ? qu'entendent-ils ? quelles impressions, quels rêves, les scènes et les paysages qu'ils contemplant éveillent-ils dans leurs âmes ? Tel est le captivant sujet que M. Ernest Castella traitera dimanche soir dans la causerie qu'il donnera sous les auspices de la *Persévérance*. A la fois soldat et poète, il parlera avec ce patriotisme, cet enthousiasme, cette pureté de langage, cette richesse d'imagination et de sensibilité que nous avons déjà si souvent appréciée en lui.

La recette de la soirée sera affectée au *Fonds de secours du régiment fribourgeois*.

Au Cinéma. — On nous dit beaucoup de bien du programme de dimanche. Le drame de la Passion est merveilleusement représenté et a été fort goûté à Fribourg.

La petite comédie *Joli rayon de soleil* est au dessus de tout éloge, c'est d'une haute valeur morale et artistique.

Avis. — Les agriculteurs de la Commune de Bulle désirant avoir recours à des tracteurs pour les labours du printemps, peuvent s'annoncer au Bureau communal jusqu'au 22 courant. (Communiqué.)

Semences. — Les agriculteurs de la Commune de Bulle qui désirent obtenir les semences nécessaires (froment, avoine, orge, etc.) pour les emblavures du printemps, doivent s'annoncer au Bureau de Ville jusqu'au 21 courant. (Communiqué.)

Influenza.

« Les Pastilles Wybert-Gaba me rendent d'inappréciables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine et m'ont maintes fois préservé de l'influenza. Je suis pleinement convaincu de leurs mérites. »

A. O., ancien instituteur à R.
En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les Pastilles «Gaba».



Les deux

PIERRE

— Vous voulez de
qu'au bout.
— Je veux vous t
pouvoir.
Georges, confondu
trouvait plus les mo
voulut prononcer...
deux mains qui se te
Antoine Brunemo
journal qui se trouva
— Il ne faut plus
journal de ce soir qu
il y a les services de
trôler le départ du v
Davenesle jeta les
diquait Brunemont.
Il lut :
SERVI
entré l'Amérique,
ANVER
— Voici votre affa
n'êtes pas en retard,
d'hui que part le bat
— Quand donc ?
— Dans la nuit d
Regardez.
Il désigna du doigt
« La Sambre, en
pareillera samedi 29
— Nous prendron
Anvers, poursuivit B
s'agira... Nous pou
vers dix heures et
bord... C'est plus pu
Plus prudent ! Dav
sion singulière en ent
Il éprouva comme
« excellent homme dor
ment dévouée le tou
Quand il s'était tr
remont, celui-ci avai
vivre à lui avec une c
aurait eue en face de
Davenesle se repr
mulation.
A son père, n'ent
souffrait ?
Ne lui eût-il pas f



L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Supplément bimensuel gratuit à LA GRUYÈRE

Abonnements à l'Echo littéraire seul 1 fr. 50

Les deux Frangines

PAR

12

PIERRE DECOURCELLES.

— Vous voulez donc être ma providence jusqu'au bout.

— Je veux vous tirer d'embarras si j'en ai le pouvoir.

Georges, confondu par cette exquise bonté, ne trouvait plus les mots de gratitude qu'il aurait voulu prononcer... Il ne put qu'étreindre les deux mains qui se tendaient vers lui.

Antoine Brunemont reprit, en désignant un journal qui se trouvait sur la table :

— Il ne faut plus perdre de temps. Voici le journal de ce soir qui vient d'arriver à Charleroi par le même train que vous. A la dernière page il y a les services de bateaux. Vous pourrez contrôler le départ du vôtre.

Davenesle jeta les yeux à la place que lui indiquait Brunemont.

Il lut :

SERVICE RÉGULIER

entre l'Amérique, la Belgique et le Canada

ANVERS A MONTRÉAL

— Voici votre affaire, fit Brunemont. Et vous n'êtes pas en retard, voyez. Ce n'est pas aujourd'hui que part le bateau.

— Quand donc ?

— Dans la nuit de demain à après-demain. Regardez.

Il désigna du doigt la suite de l'annonce.

« La *Sambre*, en partance pour Montréal, appareillera samedi 29 juin au lever du soleil. »

— Nous prendrons demain soir le train pour Anvers, poursuivit Brunemont. Je vous accompagnerai... Nous pouvons facilement être arrivés vers dix heures et demie. Vous coucherez à bord... C'est plus prudent !

Plus prudent ! Davenesle ressentit une impression singulière en entendant ces deux mots.

Il éprouva comme un remords de tromper cet excellent homme dont l'affection si ingénieusement dévouée le touchait aux larmes.

Quand il s'était trouvé en face d'Antoine Brunemont, celui-ci avait dit au voyageur de s'ouvrir à lui avec une confiance pareille à celle qu'il aurait eue en face de son propre père.

Davenesle se reprochait maintenant sa dissimulation.

A son père, n'eût-il pas crié la vérité qui l'étonnait ?

Ne lui eût-il pas fait sa confession tout en-

tière ? N'eût-il pas pleuré dans ses bras en lui demandant conseil et appui, devant l'effroyable catastrophe sous le poids de laquelle il s'affaissait ?

Ne devait-il pas la même confiance à l'ami généreux qui lui témoignait tant de bonté ?

Georges se leva, et après un coup d'œil jeté sur l'enfant qui continuait à dormir dans le petit lit blanc, il ferma doucement la porte.

Puis, il revint vers le père de Cécile.

— Ecoutez, monsieur Brunemont, dit-il d'une voix altérée, il faut que je vous parle à cœur ouvert.

— Comme vous me dites cela ! Il s'agit donc de quelque chose de grave ?

— De très grave et de terrible !... C'est une confession que j'ai à vous faire. La confession non pas d'un crime, — je n'en ai pas sur la conscience, — mais d'une faute que j'ai commise envers vous. Oui ! j'ai péché contre l'amitié en gardant le silence vis-à-vis de vous. Je ne vous ai dit qu'une faible partie de la vérité. Je vous la dois tout entière, si pénible, si humiliant pour moi que soit l'aveu !

Brunemont leva ses yeux rayonnants de bonté vers le fugitif.

— Inutile de rien me dire, mon enfant, fit-il d'une voix très douce.

— Pourquoi ?

— Parce que je sais tout.

Davenesle fit un mouvement en avant, les bras tendus.

— Vous savez... ?

— Oui. J'ai lu les journaux de France, je suis au courant du malheur qui vous a frappé. J'en connais tous les détails.

— Vous avez appris l'accusation qui pèse sur moi ?

— Oui.

— Mon arrestation ?

— Oui.

— Les charges qui m'accablent ?

— Oui.

— Mais vous n'y avez pas cru ?...

— Pas un instant. Le fils de mon ami Pierre Davenesle n'est pas un voleur. Il n'y a, du reste, qu'à regarder vos yeux pour être certain de votre innocence. C'est là que le plus souvent les juges d'instruction devraient puiser leur conviction.

— Alors, quand je vous ai télégraphié ?

— J'ai encore mieux compris en lisant le nom d'emprunt dont vous avez signé votre dépêche.

— Et vous m'avez donné asile quand même ?

— Ce qui aurait été une joie en d'autres circonstances devenait un devoir pour moi aujourd'hui.

Et c'est mon devoir, maintenant aussi, mon cher enfant, de vous dire : « Hâtez-vous, le temps presse. » Et soyez tranquille pour votre petite fille. Vous avez doublement besoin qu'elle vive. N'ayez pas de crainte, nous la conserverons !

— Ah ! monsieur Brunemont, fit Georges, des yeux duquel coulait un flot de larmes, mon père avait bien raison de dire que vous êtes le meilleur des hommes de la terre !

Et, sanglotant, il tomba dans les bras du brave homme qui le tint étroitement serré contre sa poitrine.

XVI

Filage.

Le directeur de Mazas dépouillait son courrier du soir avec la conscience d'un administrateur modèle, lorsqu'il poussa une exclamation de surprise quelque peu goguenarde.

— Ma foi ! voilà qui est plus fort que de jouer au bouchon, et, décidément, comme étourderie, ces messieurs du parquet dépassent toutes les bornes !

Se tournant vers son secrétaire qui travaillait à une table voisine de la sienne :

— Savez-vous ce que je reçois ?

— Non, monsieur le directeur.

— Un ordre d'extraction pour envoyer demain matin au Palais de justice, afin d'y être interrogé, un prévenu dont on m'a envoyé avant-hier la levée d'écrou à la suite d'un non-lieu !...

Le secrétaire haussa les épaules avec ce sourire un peu servile des subalternes à l'endroit de leurs supérieurs, quand ceux-ci leur signalent une bévue commise dans un autre service.

Le directeur, tout en continuant à prendre connaissance du fatras administratif qui lui passait sous les yeux, ajouta non sans ironie :

— J'ai précisément besoin d'aller au Palais de justice demain. J'expliquerai à cet excellent M. Mégrigny que son inculpé a été relaxé d'après ses propres instructions... Donnez-moi, je vous prie les pièces justificatives. Il s'agit du détenu Davenesle.

Le secrétaire fouilla dans un carton et remit à son chef les papiers que celui-ci réclamait.

Le lendemain matin, le fonctionnaire se faisait annoncer chez M. Mégrigny.

M. le juge d'instruction était quelque peu fatigué.

Malgré l'austérité de son caractère il s'était laissé aller à danser une partie de la nuit, — car il avait des prétentions à la valse, — dans un salon très mondain de la haute finance.

Son teint quelque peu défait et ses yeux cernés trahissaient le manque de sommeil. Son humeur généralement atrabilaire ne devait pas probablement y gagner.

— Bonjour, mon cher monsieur, dit-il de sa voix brève. Qu'est-ce qui me vaut le plaisir de votre visite ?

— Monsieur le juge d'instruction, répondit le directeur avec une courtoisie parfaite, je viens vous voir afin de vous signaler une légère confusion.

— Laquelle ? fit brusquement le magistrat du ton rogue d'un caissier à qui vous rapportez obligamment un billet de banque qu'il vous a donné en trop, et qui s'apprête à ne pas vous remercier.

— Oh ! il ne s'agit que d'une petite erreur.

— Parlez ! dit M. Mégrigny de plus en plus renfrogné.

Mais cette mauvaise humeur ne semblait pas influencer le fonctionnaire du service pénitentiaire, tout près à devenir un peu railleur.

— Eh bien, voici, monsieur le juge d'instruction... répliqua-t-il. Vous m'avez envoyé un ordre d'extraction concernant le nommé Davenesle.

— Parfaitement !... Davenesle... C'est la dernière fois, je vais vous l'enlever définitivement, votre pensionnaire ; il va loger à la Conciergerie ; il y sera moins gâté que chez vous !

— Mais M. Davenesle n'est plus chez moi.

Le magistrat eut un sursaut.

— Plus chez vous ! Davenesle ! répéta-t-il. Et depuis quand ?

— Depuis avant-hier.

— Voilà qui est un peu fort, par exemple !

— C'est précisément en cela que consiste la petite erreur.

— Une erreur ? Mais c'est vous qui la faites certainement, mon cher directeur.

Et, à part lui, M. Mégrigny, avec un sourire de pitié, faisait ces réflexions bilieuses :

— Quels imbéciles que ces directeurs de prison !... C'est, en vérité, à se demander où on les fabrique ? Peut-être dans les établissements qu'ils dirigent !...

Son interlocuteur, béat et correct en apparence, n'était pas sans faire, de son côté quelques réflexions...

Il pensait :

— Les voilà bien ces juges d'instruction qui veulent tout manger !... Ils se chargent de quarante affaires quand ils ne sont capables de ne s'occuper sérieusement que de deux ou trois. Et, avec cela, quelle prétention !

— Alors, reprit M. Mégrigny, vous ne m'avez pas envoyé ce matin le prévenu Davenesle ?

— Comment l'aurais-je pu, puisque je vous répète, monsieur le juge, que cet homme n'est plus chez moi.

— Vous y tenez ?

— Dame ! Puisque vous m'avez envoyé une levée d'érou qui le concerne.

— Moi ?

— Monsieur le juge d'instruction peut être certain que je ne l'aurais pas élargi sans cela.

Le magistrat rectifia :

— Je vous ai envoyé un ordre de mise en liberté concernant l'inculpé Savignol.

— Pardon ! Davenesle.

— Non ! Savignol.

— Savignol et Davenesle... Savignol est parti la veille et Davenesle le lendemain.

M. Mégrigny ne maîtrisa plus ses irascibles nerfs

— Voulez-vous avoir l'obligeance de vous expliquer clairement ? poursuivit-il. Ni vous ni moi n'avons de temps à perdre... Je vous ai demandé de m'envoyer Davenesle parce que cet inculpé est encore à Mazas... Il ferait beau voir qu'il en fût sorti !

— C'est pourtant ce qui est arrivé... J'ai as-

sisté moi-même à son départ.

M. Mégrigny eut une suffocation.

Il regarda le directeur, il regarda son greffier, et répéta avec stupéfaction :

— A son départ ?

— Parfaitement !

— Mais ce n'est pas possible ! Vous confondez... Ce serait une effroyable sottise ! Qui donc vous aurait donné un ordre semblable ?

— Je vous l'ai déjà dit... Vous, monsieur le juge d'instruction.

— Moi ?... Ah ! je voudrais bien voir la pièce qui vous a autorisé à prendre une pareille mesure !

— C'est très facile... La voici.

Et le directeur de Mazas tira de sa serviette le document officiel qu'il tendit au magistrat.

Quelques grammes de dynamite faisant explosion sous le fauteuil de M. Mégrigny ne lui eussent pas causé une plus forte commotion.

De jaune qu'il était, il devint livide.

— Mais ceci est un faux ! s'écria-t-il.

— Un faux ? répéta le directeur, pâlisant à son tour.

— Oui, monsieur, un faux !

Et, se tournant vers son greffier :

— Voyons, Longuet, ce n'est pas vous qui avez expédié cela ?

Le greffier, qui s'était rapproché, recula, atterré :

— Bien certainement non, monsieur le juge !

— Quelle audace ! clama le magistrat.

— J'en reste confondu ! exprima l'honnête Longuet.

— Je ne pouvais prévoir une complication de ce genre, fit le directeur très inquiet, et se demandant si cette faute allait lui incomber.

M. Mégrigny compara la pièce aux autres imprimés signés d'avance et laissés à la disposition de son greffier.

La levée d'érou était bien du cabinet, mais les blancs en avaient été remplis par une main inconnue.

— Alors, Davenesle s'est évadé ? prononça le magistrat.

Le directeur murmura :

— Si je m'étais douté !... Jamais ce fait ne s'est produit...

— C'est bien, monsieur !... interrompit M. Mégrigny. La suite de cette affaire me regarde. Plus tard, on saura établir les responsabilités. Pour le moment, accompagnez-moi immédiatement chez M. Taillefer...

Les deux hommes prirent leurs chapeaux. Rapidement, ils traversèrent le pont au Change. Cinq minutes après, ils étaient dans le cabinet du chef de la Sûreté qu'ils mirent au courant de la situation.

Celui-ci caressa ses épaisses moustaches et ne put réprimer un sourire.

— Ma foi, s'écria-t-il, avec un certain dilettantisme, voilà une évasion qui a au moins le mérite d'être originale !... Et vous venez, naturellement, me demander de remettre la main sur le disparu ?

— Il le faut, monsieur Taillefer ! répliqua vivement le juge. Songez que ce malfaiteur, qui était déjà un voleur, est devenu un faussaire, et qu'il a bafoué la justice !

— Permettez-moi pourtant de vous faire observer que ce n'est pas lui qui a fabriqué ce papier.

— C'est mon avis, opina le directeur.

M. Mégrigny les foudroya d'un regard olympien et répondit avec une certaine animosité : Je le sais... aussi bien que vous... Mais Davenesle n'en est pas moins complice de ce nouveau crime puisqu'il lui profite exclusivement... Ce n'est pas lui évidemment qui a pu se rendre au bureau de poste pour expédier ce papier ; il a fallu,

néanmoins, qu'il s'en emparât subrepticement...

— Il l'aura passé à un acolyte qui a rempli les blancs et jeté la lettre dans la boîte, suggéra le chef de la Sûreté... Moyennant une récompense, c'est un service qu'on peut obtenir.

— Et c'était d'autant plus facile à ce gremlin que l'argent volé par lui a échappé jusqu'ici à toutes nos recherches.

— C'est vrai, reconnut M. Taillefer, avez-vous reçu beaucoup de monde ces jours-ci ?

— Comme d'habitude... Des prévenus, des témoins, des journalistes... A ce sujet, monsieur Taillefer, pas un mot à la presse, je vous prie !

— Soyez tranquille ! Mais notre silence n'empêchera pas les journaux de publier le récit de l'évasion... Heureusement, encore, qu'ils n'ont pas renseigné le public avant nous... C'eût été le comble !... Non ! Mais voyez-vous M. le directeur de Mazas, M. le juge d'instruction et M. le chef de la Sûreté apprenant la nouvelle par les journaux ?...

M. Mégrigny frémît en songeant à cette éventualité et il en abandonna son ton tranchant...

— Enfin, reprit-il, pour le moment, il me semble bon de garder le silence.

M. Taillefer riposta :

— Pour le moment, oui. Mais peut-être en arrivera-t-il un où nous aurons besoin de le rompre.

— Il faudrait, s'écria le juge, que la capture de Davenesle pût être annoncée en même temps que son évasion !

— Comme vous y allez !...

— La Sûreté a fait d'autres prodiges.

— Merci pour elle... Seulement, laissez-moi vous faire observer que votre fugitif a de l'avance sur nous... beaucoup d'avance... C'est pour lui un sérieux avantage... Mais, voyons, procédons par ordre... Parmi les gens que vous avez reçus, ne se trouve-t-il pas quelqu'un de suspect ?

— A première vue, je ne soupçonne personne.

— En tout cas, vous y réfléchirez... Le plus urgent est de se mettre en campagne... La tâche est difficile, mais on fera l'impossible.

— Vous réussirez, j'en suis certain !

— Si vous dites vrai et qu'on repince Davenesle, tachez de le mieux garder...

— *Non bis in idem* ! répliqua le juge d'instruction, retrouvant quelque peu de sa pédanterie.

— Parce que, continua M. Taillefer avec bonhomie, s'il fallait arrêter deux fois chaque malfaiteur, il serait bon de doubler le personnel.

— Qui allez-vous mettre à sa poursuite ? Si vous prenez Pinson ?...

— Honoré Pinson ? Il vient précisément de me demander un congé.

— Après sa chasse !... Quand il aura réussi !

Le juge d'instruction et le directeur de Mazas prirent congé de M. Taillefer qui, une fois seul, fit immédiatement appeler l'inspecteur Pinson.

Celui-ci se hâta d'arriver, se demandant, sans trop s'illusionner d'ailleurs, si son chef allait lui accorder les courtes vacances sollicitées.

L'extérieur d'Honoré Pinson avait une apparence quelque peu sphéroïde. Petit, boulot, un camembert pour figure, les yeux ronds et volontairement ahuris, il semblait plutôt destiné à rouler qu'à marcher.

Il était pourtant d'une souplesse et d'une agilité surprenantes.

— Alors, commença le chef, vous avez besoin de changer d'air ?

Pinson eut un geste affirmatif.

Il ne se livrait pourtant pas à un espoir exagéré. Il connaissait l'esprit pince-sans-rire du « patron ».

— Eh bien ! justement, mon garçon, vous allez voyager... Seulement...

— Ce n'est pas pour

— Mon petit Pinson, coupé du vol du Crédit

venesle, qui s'est évadé. C'est une affaire dans

couvrir de gloire, j'en suis sûr.

— Voilà bien ma vie, Pinson.

Ce court accès de

soulagé, il redevint l'ag

criait tout à son méti

En quelques mots, M

rant de l'aventure.

— C'est compris ! di

gitif à quarante-huit

quelque chose...

— Je le reconnais.

— Enfin !... Avant t

gile.

— Evidemment, qu

— Tantôt... après m

— Allez, mon garço

A trois heures de l'a

se représentait devant

les détails suivants :

— A son domicile,

pas été vu par person

Pourtant, Mlle Den

avait disparu vers mi

déjeuner, avaient cons

Deux heures plus ta

qui partait à son tour.

Depuis ce moment,

La concierge jurait

que sortit M. Davenes

et la cuisinière étaien

n'avait pu tirer d'elle

inclina à croire que

des trois de bonne foi

Le chapeau et le

mise, accrochés d'ordi

chambre, avaient di

Le policier avait ex

l'appartement, sans d

qui pût lui fournir u

Dans la chambre à

il avait trouvé, réunie

trois photographies d

l'enfant.

— Ce n'est pas pour mon compte ?
— Mon petit Pinson, il s'agit de rattraper l'inculpé du vol du Crédit universel, le prévenu Davenesle, qui s'est évadé avant-hier de Mazas. C'est une affaire dans laquelle vous allez vous couvrir de gloire, j'en suis certain !

— Voilà bien ma veine ! grommela Honoré Pinson.

Ce court accès de mauvaise humeur l'ayant soulagé, il redevint l'agent sans reproche qui sacrifiait tout à son métier et à son devoir.

En quelques mots, M. Taillefer le mit au courant de l'aventure.

— C'est compris ! dit l'inspecteur. Mais le fugitif a quarante-huit heures d'avance... C'est quelque chose...

— Je le reconnais.

— Enfin !... Avant tout, je passe à son domicile.

— Evidemment, quand vous reverrai-je ?

— Tantôt... après ma visite.

— Allez, mon garçon, et bonne chasse !

A trois heures de l'après-midi, Honoré Pinson se représentait devant le chef et lui fournissait les détails suivants :

— A son domicile, Georges Davenesle n'avait pas été vu par personne.

Pourtant, Mlle Denise Davenesle, sa fillette, avait disparu vers midi. Les bonnes, après leur déjeuner, avaient constaté son absence.

Deux heures plus tard, c'était Mme Davenesle qui partait à son tour.

Depuis ce moment, elle n'avait pas reparu.

La concierge jurait n'avoir pas vu entrer plus que sortir M. Davenesle. La femme de chambre et la cuisinière étaient dans le même cas. Pinson n'avait pu tirer d'elles aucun éclaircissement. Il inclinait à croire que ces femmes étaient toutes les trois de bonne foi.

Le chapeau et le manteau de la petite Denise, accrochés d'ordinaire à une patère de l'antichambre, avaient disparu.

Le policier avait exploré toutes les pièces de l'appartement, sans découvrir le moindre détail qui pût lui fournir un indice.

Dans la chambre à coucher, sur la cheminée, il avait trouvé, réunies dans un seul cadre, les trois photographies du père, de la mère et de l'enfant.

Il s'était emparé de ces portraits qu'il montra à M. Taillefer.

— Bonne idée ! fit celui-ci. Je vous reconnais bien là.

— C'est égal, dit Pinson, c'est bien maigre comme pièces à conviction... J'espérais trouver mieux.

M. Taillefer réfléchit.

— Je ne peux pas admettre que Davenesle ne soit pas rentré chez lui, ne fût-ce qu'un instant. La sécurité dont il croyait pouvoir jouir, puisqu'il était probable qu'on ne s'apercevrait pas de son évasion avant son prochain interrogatoire, devait l'y décider.

— D'après l'heure de son départ de Mazas, observa Pinson, il doit être arrivé place Clichy à l'heure où les domestiques étaient à table... Quand ils remplissent ces importantes fonctions, un cambrioleur pourrait entrer et sortir inaperçu.

— La visite de leur maître devait d'autant plus leur échapper, reprit M. Taillefer, que Davenesle avait une clef de son appartement ; le directeur de Mazas me l'a appris... Il aura évité les regards de la concierge, sera monté, aura doucement ouvert la porte... Après deux mots à sa femme, il aura emmené l'enfant, disparaissant aussi facilement qu'il était apparu... Est-ce votre avis, Pinson ?

— Ma foi, oui, patron, jusqu'à plus ample informé.

— Mme Davenesle, pour éviter un départ en commun qui aurait éveillé l'attention, n'a rejoint son mari et sa fille qu'un peu plus tard. Il n'en n'est pas moins vrai qu'ils doivent être réunis à l'heure présente... Eh bien ! trois personnes ensemble ne voyagent pas dans un sac.

— En admettant qu'elles soient ensemble !... répondit Pinson avec un geste dubitatif.

— Voyez-vous, mon petit, reprit le chef de la Sûreté, ma conviction est faite. Puisque Davenesle a emmené avec lui sa fillette, c'est par elle que nous le retrouverons. Découvrez l'enfant, et vous aurez le papa !

— Moi, je veux bien. Seulement, pendant que nous causons, l'oiseau vole toujours.

— Il faudra bien qu'il se perche quelque part quand il se sentira fatigué...

— Il me semble que je le vois déjà sur le pont de quelque paquebot...

— Pas d'idées préconçues, Pinson !

— Il faudrait tâcher de savoir ce qu'a fait notre homme après son départ de chez lui.

— Et c'est ici que je ne suis pas d'accord avec le juge d'instruction, fit M. Taillefer. Il voulait cacher l'événement aux journaux... Je vais, au contraire, le leur communiquer... Vous comprenez, Pinson, que Davenesle, emmenant sa fille, a certainement pris une voiture.

— Ou le tramway...

— Non ! non ! Il a pris un fiacre, car il ne se souciait pas d'être vu... Eh bien ! pour retrouver le cocher, MM. les journalistes nous aideront.

Le lendemain, jeudi, tous les journaux du matin stopéfaient Paris en publiant à grand renfort de sous-titres sensationnels le récit de l'évasion de Georges Davenesle.

Tous invitaient le cocher qui avait pu charger un homme répondant au signalement du fugitif et accompagné d'une petite fille, le mardi vers midi aux alentours de la place Clichy, à se présenter immédiatement au bureau du chef de la Sûreté.

Dans un cas semblable, ou le cocher se présente tout de suite, ou il ne donne pas signe de vie. S'il s'abstient, c'est qu'il ne se soucie guère de perdre un temps dont on ne lui tient que très vaguement compte.

Cette fois, il se présenta.

Dès neuf heures du matin, un automédon du nom de Benjamin Palourdier arrivait quai des Orfèvres et demandait à parler à M. Taillefer qui le recevait aussitôt.

Palourdier débuta en ces termes :

— J'ai lu le *Petit Journal*... Et je m'amène tout de suite, vu que je crois bien avoir conduit le type dont auquel il est question.

Et le cocher raconta qu'un homme d'une trentaine d'années, tenant une petite fille par la main, était monté dans sa voiture vers midi un quart, au coin de la rue Amsterdam.

Le bourgeois donnait l'adresse d'un grand magasin de la rive droite ; mais rue Croix-des-Petits-Champs il pria le cocher d'arrêter et de veiller sur l'enfant qui restait dans la voiture.

Le voyageur entra passage Véro-Dodat.

Il en sortait une demi-heure plus tard. Il s'était fait tailler les cheveux et couper la barbe.

Cela le changeait de telle façon que Benjamin Palourdier ne le reconnaissait pas tout d'abord, et lui disait même qu'il se trompait de voiture.

On était allé ensuite au grand magasin de nouveautés où le père et l'enfant restaient une grande heure.

En sortant, le monsieur tenait à la main une valise.

Sur un nouvel ordre, le cocher s'était dirigé vers la gare du Nord.

Là, le voyageur l'avait payé avec un généreux pourboire et avait pénétré dans la gare avec la fillette.

Benjamin Palourdier avait fouetté Cocotte et s'était mis en quête d'un nouveau client, ne soupçonnant en aucune façon qu'il venait de charrier un filou, si son homme était bien celui que recherchait M. Taillefer.

On devine si M. Taillefer et son subordonné Pinson écoutaient attentivement ce récit.

Le chef de la Sûreté prit les photographies apportées par son inspecteur et les mit sous les yeux de l'automédon.

— Reconnaissez-vous ces portraits ?

— Pour sûr ! C'est mon homme avant la coupe de cheveux, et c'est aussi la gosse ! C'est épatant comme ressemblance.

M. Taillefer poursuivit :

— Quand cet homme et cette enfant sont descendus, vous n'avez pas remarqué une femme qui devait les attendre, dont la photographie est avec les leurs ?

— Non ! répondit nettement Palourdier. Je n'ai vu aucune dame.

— C'est bien, mon ami, nous n'avons rien de plus à vous demander pour aujourd'hui... Et nous vous remercions de l'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel...

— Alors, plus tard... si j'avais une contravention...

— Venez me trouver, j'arrangerai cela.

L'automédon se retira.

— Alors, ça y est ?... demanda Pinson... Gare du Nord... Je me paie la Belgique !

— Vous prendrez l'express de midi 40.

— Pour Bruxelles, naturellement.

— Non... Pour Anvers.

— Ah !... Pourquoi ?

— Suivez mon raisonnement... Si Davenesle s'était rendu à Bruxelles, il n'aurait pas été faire les achats que le cocher nous a signalés... Il aurait trouvé là-bas tout ce qu'il lui fallait dans ce genre ; ce ne sont pas les magasins qui manquent... Il est parti à trois heures cinquante et, sans ces courses, il aurait sans doute pu prendre le train qui va vous emmener... Or comme le temps, pour un évadé surtout, c'est de l'argent, c'est certainement sur Anvers que le nôtre s'est directement dirigé avec l'intention de s'embarquer.

— Alors, il est peut-être en mer ?

— Cela dépend. Les grandes lignes maritimes n'ont pas autant de départs que le chemin de fer de Ceinture... A la gare du Nord, ne manquez pas de voir le commissaire ; il est possible que vous appreniez un fait qui aurait son importance... Avez-vous de l'argent ?

— J'ai ce qu'il me faut.

— Eh bien ! au revoir, Pinson !... A votre retour, vous me rappellerez que je vous ai promis un congé ; je l'allongerai d'une semaine.

Le policier suivit ponctuellement les recommandations de son chef.

Il vit le commissaire de la gare, qui ne savait rien, mais qui interrogea avec lui les facteurs aux bagages.

L'un d'eux croyait bien se rappeler qu'un voyageur lui avait demandé s'il pouvait avoir un coupé-lit. Il avait répondu affirmativement à son interlocuteur qui avait manifesté l'espoir d'y être seul avec sa fille.

— Quelle était leur destination ? demanda Pinson.

— Anvers, autant que je me souviens.

D'autre part, l'employé que Davenesle, sur le quai, avait chargé de menus achats se rappelait parfaitement le voyageur pour lequel il était allé aux provisions.

On soumit aux facteurs et à l'employé la photographie de Denise et de son père. Tous les deux reconnurent immédiatement la petite fille.

Quant au monsieur, ils restèrent incertains, puisque Davenesle, au moment où ils l'avaient

vu, ne portait plus la barbe qu'il avait sur ce portrait.

— Allons ! En route pour Anvers ! conclut l'inspecteur... Le patron pourrait bien avoir raison.

Cependant, en chemin, son imagination travailla.

Les détails qu'il avait appris manquaient de précision ; il ne se sentait pas d'aplomb et voulait essayer de se renseigner à nouveau.

Il le fit à la station-frontière de Quèvy où les douaniers visitent les bagages.

Pendant cette fastidieuse opération, Pinson s'entretenait avec le commissaire à qui il fit connaître l'objet de sa mission.

— Parfaitement ! s'écria le fonctionnaire. Vous savez que ma profession consiste à observer scrupuleusement les voyageurs. Eh bien, j'ai vu un gomme correspondant au signalement que vous me fournissez... Il tenait dans ses bras une petite fille qui était souffrante et qu'il avait enveloppée dans une couverture. Une dame compatissante s'est approchée de lui et a demandé :

« — Votre enfant est malade, monsieur ? »

« Il a répondu :

« — Oui, je crois qu'elle a pris froid. »

« La dame a continué :

« — Vous allez loin ? »

« Il a répliqué :

« — A Anvers... Mais je vais peut-être m'arrêter en route, si ma fillette ne va pas mieux, pour la faire soigner. »

Pinson exhiba les photographies.

Le commissaire reconnut immédiatement celle de l'enfant.

— En voiture, messieurs les voyageurs !

Honoré remonta dans son wagon et ferma les yeux, en homme insensible aux paysages belges qui se déroulaient assez uniformément d'ailleurs aux deux portières.

Le fin limier avait l'air de sommeiller, mais, les deux paupières closes, il se posait une série de problèmes.

D'abord Georges Davenesle avait très bien pu prendre son billet et celui de sa fille pour Anvers, et user de l'expédient bien connu des malfaiteurs qui descendent à une station précédente.

Ensuite, l'indisposition de la petite fille, survenue en cours de route, pouvait obliger, comme il l'avait prévu lui-même, le fugitif à s'arrêter en chemin.

Où Davenesle avait-il pu trouver le plus rapidement des médecins et des médicaments qui lui offrissent des garanties sérieuses ?

A Bruxelles évidemment.

Ce qui déconcertait Honoré Pinson, c'était l'absence du moindre indice concernant Mme Davenesle.

Elle ne voyageait pas avec son mari et sa fille... Sans cela, c'est la mère qui aurait tenu l'enfant dans ses bras.

Fallait-il admettre que Mme Davenesle s'était chargée, à l'instigation de son mari, d'aller chercher la somme volée à l'endroit où celui-ci l'avait vraisemblablement cachée ?

Cette explication eut légitimé dans une certaine mesure l'absence de la mère de Denise.

Si cette hypothèse était juste, la partie entamée par le policier n'était nullement compromise.

Davenesle, obligé d'attendre sa femme, devait avoir forcément perdu du temps, et Pinson profiterait du retard.

Le train arriva à Bruxelles ; l'arrêt n'était que de quelques minutes.

Pinson se démena tant et si bien que, sa bonne étoile de policier aidant le hasard, au moment où les employés le sommaient de regagner son wagon, il découvrit un homme d'équipe qui le renseigna.

(A suivre.)

Au prix où est le beurre.

— Tu parais sombre et préoccupé, mon vieux Péniche.

— Il y a de quoi, je t'assure. Au commencement de la guerre les poilus nous plaisaient et disaient en parlant des civils : « pourvu qu'ils tiennent ». C'était facile de tenir en ce temps-là ; notre rôle se bornait à attendre les événements et à lire les communiqués ; mais à présent il n'en est plus de même.

— Et pourquoi ?

— Voyons, au prix où est le beurre...

— Le beurre est cher, c'est entendu, mais tu en trouves, Péniche ; que dirais-tu si tu étais en Allemagne ? Si tu étais contraint, chaque matin, de serrer d'un cran de plus ta ceinture ?

— Si j'étais en Allemagne, je serais hoche ; je n'aurais rien à dire puisque les souffrances que j'endurerais seraient méritées et puis je serais habitué ; mais je suis en France et bientôt, au prix où est le beurre, il ne me sera plus permis de manger un œuf sur le plat.

— Allons, tu exagères encore. Ton commerce de pipes tout allumées et de lettres tout écrites pour poilus t'occasionne de bons bénéfices ; tu n'as personne au front, tes affaires prospèrent et tu te plains ?

Prends garde, Péniche, l'égoïsme ne se porte plus depuis trois ans, et nous nous sommes tous habitués à supporter les plus graves misères et les plus grands ennuis avec stoïcisme, en regardant autour de nous les déplorables rigueurs du destin qui accablent la multitude. Il n'est pas de tristesse qui n'ait le devoir de se faire en voyant que, tout près d'elle, il est d'autres tristesses plus profondes.

— Crois-tu donc, Baliveau, que ta morale soit susceptible de remonter le mien ?

— Le tien... ?

— De moral. N'est-il pas affligeant de songer qu'il faut être millionnaire, au prix où va le beurre, pour pouvoir s'offrir un œuf sur le plat au petit déjeuner du matin ?

— Tu exagères, Péniche, tu « attiges » comme disent nos poilus.

— C'est bien simple. Baliveau, tu sors de polytechnique, tu dois être capable de faire une addition, eh bien, compte : Un œuf est couramment vendu quarante centimes. Il faut, pour le faire cuire, dix ou quinze centimes de beurre frais ; un franc de charbon, matière tout à fait introuvable, mais dont je possède heureusement un petit approvisionnement, mes nièces et mes brus m'ayant offert chacune un cornet de charbon pour mes étrennes. Sous cet œuf, il faut bien glisser une tranche de jambon, coût : 2 fr. ; (j'accompagne mon œuf d'une tranche de jambon qui m'évite de saupoudrer mon plat de sel, autre matière introuvable...) Bien malin est celui qui se sent capable de manger un œuf sans boire ; mon modeste plat demande à être arrosé d'une bouteille de vin et je ne bois que du supérieur, coût, dix francs. J'ai la vieille habitude de prendre un café bien chaud le matin ; le café est abordable, mais le sucre ne l'est pas ; on n'en trouve plus et mon café, que je n'aurai bientôt plus le bonheur de prendre avec de l'alcool, me revient à soixante centimes. Il me faut encore de la lumière dans mon appartement sombre et le pétrole, lui aussi, est rare et cher. Si tu ajoutes à ton addition les trente centimes au moins de pétrole qu'il me faut pour éclairer mon repas, tu remarqueras que mon œuf sur le plat me revient à quatorze francs quarante-cinq centimes environ. Eh bien, que penses-tu de tout cela ?

— Je pense que tu as de la chance.

— Te moques-tu de moi ?

— Non, tu as de la chance, puisque, étant dia-

bétique, le sucre qui t'est contraire est introuvable. Quant aux quelques matières telles que le charbon, le pétrole et le sel qui deviennent rares, elles ne sont pas indispensables ; nos pères s'en passaient ; ils se couchaient avec le jour et se levaient avec lui pour économiser la lumière ; ils prenaient ainsi plus de repos et vivaient jusqu'à quatre-vingt-dix ans.

Grâce à la guerre, Péniche, tu deviendras centenaire.

MONTENAILLES.



Les fabuleuses fortunes de l'Amérique.

L'œuvre de mort qui dévaste l'ancien monde a fait jaillir dans le nouveau une vie d'une impétuosité inouïe. Le pays des fortunes colossales est devenu plus que jamais la patrie de l'or. Les milliards que les alliés ont dépensés avec tant de prodigalité pour le triomphe du droit et de la justice sont retombés en torrents sur l'Amérique. L'argent, là-bas, n'a plus de valeur ; il ruisselle de toutes les mains, gonfle toutes les poches, donne aux ouvriers, aux employés même, un besoin de bien-être et de luxe stupéfiants. Autour des fortunes édifiées par les grands industriels gravitent d'innombrables petites fortunes amassées par leurs collaborateurs et qui jouiraient en Europe d'un certain prestige.

Les ouvriers américains ont chacun une maison de campagne, un cottage, une coquette villa au grand air, en dehors de la cité. Ils vivent en bourgeois. Pour se rendre à l'atelier ou au magasin, ils ont recours à l'automobile, qu'ils remisent, à la ville, dans de grands halls édifiés spécialement, à la campagne, dans un garage démontable accolé à leur villa.

Leur voiture est confortable, sinon luxueuse, elle est utilitaire et, en même temps, leur permet les excursions lointaines, en famille, le dimanche.

Les industriels ont construit pour cet usage des modèles de voitures spéciaux, pratiques, économiques, robustes. Les ouvriers avant chacun une automobile comme, chez nous, ils ont chacun une bicyclette, l'industrie a pris, de l'autre côté de l'Atlantique, un essor fabuleux. Alors qu'une des plus grandes marques françaises livrait avant la guerre, quatre à cinq mille voitures au plus par an, l'usine Maxwell des Etats-Unis en a construit 250.000 en 1916, l'usine Overland 360.000 et l'usine Ford, qui détient le record, 700.000.

Depuis le début des hostilités jusqu'à la fin de 1916, on a enregistré plus de huit millions d'automobiles nouvelles aux Etats-Unis. Un économiste affirme qu'on a consommé dans la seule année de 1916, pour la circulation intérieure, plus de 12 millions d'enveloppes pneumatiques et près de 5 milliards de litres d'essence.

Ces données presque invraisemblables, relatives à une seule branche de l'industrie américaine, nous donnent une idée, de la prodigieuse activité qui règne chez nos amis d'outre-mer.

SEERGE DAVRIL.



GLASSON FRÈRES IMP.-ÉDITEURS, BULLE

Madame Paul BARRAS
Monsieur Louis BARRAS
Monsieur et Madame Aug
cien, et leurs enfants, à Bul
Mademoiselle Rosa BARR
Madame et Monsieur Léon
fants, à Bulle ;
Monsieur et Madame ER
enfants, à Broc ;
Mademoiselle Sophie BARR
Monsieur Jules BARRAS,
Monsieur et Madame Alfr
bourg ;
Madame Veuve Joseph B
Madame et Monsieur Jean
enfants, à Clermont-Ferran
Mademoiselle Clémence L
Monsieur Louis BURDEL
taire, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Ch
taire-comptable de l'hospice
Madame et Monsieur le D
DEL, à Fribourg ;
Monsieur Albert BURDE
Les familles BARRAS, R
et leur nombreuse parenté
perte cruelle qu'ils viennent

Monsieur P

Inspecteur e

leur cher époux, père, frère,
et cousin, décédé à Fribour
muni de tous les secours de
L'ensevelissement aura li
3 1/2 heures.

R.

Corps de Musique

de la
Ville de Bulle.

Messieurs les membres sont in
formés du décès de notre regret

Membre passif

Monsieur Paul Barras

Inspecteur en chef
des forêts.

L'enterrement, auquel vous êtes
priés d'assister, aura lieu à Bulle
dimanche 17 mars, à 3 1/2 heures

LE COMITÉ

Cinéma Lux

Dimanche 17 Mars

Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.

HUELGOAT

magifiques paysages bretons.

Pour la première fois

à Bulle

La vie

ET LA

mort du CHRIS

1. La naissance de Jésus.

2. Son enfance.

3. Miracles et vie publique

4. Passion et mort.

Joli rayon de soleil

Petite comédie dramatique.

Œuvre très morale inter

prétée par un enfant de 8 ans.

Botteleurs.

On demande des botteleu

pour travailler dans la région.

Ecrire sous A. 21733 L. P.

Billiet S. A., Lausanne.

FABRIQUE DE

Timbres Caoutchouc

et gravures sur métaux

Inscriptions, cachets, etc.

L. Gauthier, graveur, Neu

chatel. — Représentant :

J. YUNGO, à Broc.

traire est introuvable.
 es telles que le char-
 ni deviennent rares.
 oles; nos pères s'en
 avec le jour et se le-
 iser la lumière; ils
 s et vivaient jusqu'à
 , tu deviendras cen-
 MONTENAILES.
 fortunes
 que.
 e l'ancien monde a
 e vie d'une impé-
 tudes colossales est
 rie de l'or. Les mil-
 nsés avec tant de
 u droit et de la jus-
 s sur l'Amérique.
 leur; il ruisselle
 toutes les poches,
 employés même, un
 stupéfiants. Autour
 grands industriels
 es fortunes amas-
 qui jouiraient en
 chacun une mai-
 une coquette villa
 ité. Ils vivent en
 atelier ou au ma-
 obite, qu'ils remi-
 halls édiés spé-
 s un garage dé-
 sinon luxueuse,
 temps, leur per-
 n famille, le di-
 pour cet usage
 x, pratiques, éco-
 rs avant chacun
 us, ils ont cha-
 pris, de l'autre
 fabuleux. Alors
 s françaises li-
 inq mille voitu-
 well des Etats-
 n 1916, l'usine
 l, qui détient le
 jusqu'à la fin de
 t millions d'au-
 nis. Un écono-
 e dans la seule
 tion intérieure,
 s pneumatiques
 essence.
 blables, relati-
 ndustrie améri-
 la prodigieuse
 d'outre-mer.
 GE DAVRIL.

✠

Madame Paul BARRAS BURDEL et son fils André;
 Monsieur Louis BARRAS, secrétaire de préfecture, à Bulle;
 Monsieur et Madame Auguste BARRAS BLANC, pharma-
 cien, et leurs enfants, à Bulle;
 Mademoiselle Rosa BARRAS à Bulle;
 Madame et Monsieur Léon BLANC BARRAS et leurs en-
 fants, à Bulle;
 Monsieur et Madame Ernest BARRAS-MORET et leurs
 enfants, à Broc;
 Mademoiselle Sophie BARRAS, à Bulle;
 Monsieur Jules BARRAS, à Lyon;
 Monsieur et Madame Alfred BARRAS MARCHINI, à Fri-
 bourg;
 Madame Veuve Joseph BURDEL, à Fribourg;
 Madame et Monsieur Jean RANCILLAC-BURDEL et leurs
 enfants, à Clermont-Ferrand;
 Mademoiselle Clémence BURDEL, à Fribourg;
 Monsieur Louis BURDEL, secrétaire à la Direction mili-
 taire, à Fribourg;
 Madame et Monsieur Charles DUMONT BURDEL, secré-
 taire-comptable de l'hospice de Marsens, et leurs enfants;
 Madame et Monsieur le Docteur Oswald KOLLER BUR-
 DEL, à Fribourg;
 Monsieur Albert BURDEL, chimiste, à Fribourg;
 Les familles BARRAS, RABOUD, MAILLARD, PACHE
 et leur nombreuse parenté ont la douleur de faire part de la
 perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul BARRAS
 Inspecteur en chef des forêts

leur cher époux, père, frère, gendre, beau-frère, oncle, neveu
 et cousin, décédé à Fribourg, le 13 mars, à l'âge de 53 ans,
 muni de tous les secours de la religion.
 L'ensevelissement aura lieu à Bulle, dimanche 17 mars, à
 3 1/2 heures.

R. I. P.

Corps de Musique
 de la
Ville de Bulle.
 Messieurs les membres sont in-
 formés du décès de notre regretté
 Membre passif
Monsieur Paul Barras
 Inspecteur en chef
 des forêts.
 L'enterrement, auquel vous êtes
 priés d'assister, aura lieu à Bulle,
 dimanche 17 mars, à 3 1/2 heures.
 LE COMITÉ

Cinéma Lux
 Dimanche 17 Mars
 Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.
HUELGOAT
 magnifiques paysages bretons.
 Pour la première fois
 à Bulle
La vie
 ET LA
mort du Christ
 1. La naissance de Jésus.
 2. Son enfance.
 3. Miracles et vie publique.
 4. Passion et mort.
 Joli rayon de soleil
 Petite comédie dramatique.
 Œuvre très morale inter-
 prétée par un enfant de 8 ans.
Botteleurs.
 On demande des botteleurs
 pour travailler dans la région.
 Ecrire sous A. 21733 L. Pu-
 blicitas S. A., Lausanne.

FABRIQUE DE
Timbres Caoutchouc
 et gravures sur métaux.
 Inscriptions, cachets, etc.
 L. Gauthier, graveur, Neu-
 châtel. — Représentant:
 J. YUNGO, à Broc.

A vendre
 une grosse jument, âgée de
 13 ans, pas de piquet, pouvant
 faire un bon service de campagne,
 légèrement pousseuse, petit prix.
 S'adresser aux Frères Ro-
 vray, à Rougemont (Pays d'En-
 haut).

Avis aux pêcheurs
 La Maison Zanetta Frères,
 36, rue du Rhône, Genève, paie
 aux plus hants prix les poissons,
 grenouilles etc.
 Faire offres avec prix.

A vendre d'occasion
 une grande quantité de lits à une
 et à deux places, matelas bons
 crins, plusieurs canapés, divans,
 tables ronde et carrées, buffets,
 armoires, fauteuils, chaises lon-
 gues moquettes, tables de nuit,
 lavabos, commodes couchettes,
 poussettes, charrettes, berce-
 nettes, chaises ordinaires et rem-
 bourrées, chaussures et habits,
 costumes pour messieurs.
DELALOYE
 rue de Vevey, Bulle.
 Magasin ouvert tous les jours.

Machine à coudre
 de tailleuse, « SINGER »
 à vendre.
 S'adresser à Publicitas S. A.,
 Bulle, sous P. 511 B.

A louer
 2 appartements chez Vve
 Gamba, au Tirage, Bulle.

A VENDRE
 un fusil de chasse « Damas », à 2
 coups, 60 fr.; bouillotte cuivre,
 33,5; 11,5; 31 cm., 25 fr.; coulense
 en zinc, 13 fr.; potager à 3 trous
 de 22; 16; 15,5 cm., 45 fr., à
 Champ Paccot, Vaulruz.

Bétail à vendre.
 On offre à vendre, de gré à
 gré, du bétail consistant en:
 3 vaches, 1 taure portante
 pour le mois de mai, 1 taure et
 1 génisse à prendre, de bonne
 race laitière;
 Ce bétail est de race pie-rouge;
 ainsi qu'une jeune truie por-
 tante de 12 semaines.
 S'adresser à Publicitas S. A.,
 Bulle, sous P. 483 B.

Avant de faire vos achats, consultez mes prix avantageux !

Envois à choix sans engagement pour l'acheteur.
 illustre de montres, chaînes, bijouterie, régu-
 lateurs, réveils, sur demande gratis et franco.

Catalogue

Montres pour Hommes
 accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

N° 201 Remontoir ancre, boîte métal blanc	6.35
N° 207 Remontoir ancre, boîte métal blanc, à secondes qualité I, 12.50, qualité II	8.50
N° 107 Remontoir ancre de précision, mouvement soi- gné, 15 rubis, boîte métal blanc	19.25
N° 209 Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cu- vette argent, mouv. soigné, 10 rubis	19.25
N° 217 Remontoir ancre de précision, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement très soigné, 15 rubis	27.50

Montres pour Dames
 accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

N° 203 Remontoir cylindre, boîte acier oxydé	9.35
N° 213 Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou ga- lonné, 6 rubis	13.75
N° 215 Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cu- vette argent, 8 rubis	17.—
N° 214 Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis	19.25
N° 212 Remontoir cylindre, très forte boîte argent ga- lonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis	22.—

Réveils de précision
 garantis 3 ans, av. forte sonnerie, abso-
 lument sûr, bon mouv., cadran lumineux.

N° 244 1 cloche	fr. 7.95
N° 245 1 grande cloche, avec ou sans portrait du « Général Wille »	10.20
N° 363 Pimlico, 4 cloches	10.95

C. WOLTER-MOERI - FABRIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS
 D'HORLOGERIE

A vendre

bon petit hôtel, dans petite ville, centre agricole. Eau, électricité,
 belles caves, jardin, écurie avec facilité de louer de la terre.
 2 appartements loués. Rentabilité assurée à preneur sérieux. Dispo-
 nible de suite.
 S'adresser sous P 1481 F à Publicitas S. A., Fribourg.

CAFÉ

à vendre, éventuellement à louer, très bien achalandé, sur pas-
 sage très fréquenté, clientèle ville et campagne.
 Belle cave, jardin, buanderie, logement spacieux et ensoleillé, grand
 atelier pouvant convenir pour homme de métier.
 S'adresser sous P 1480 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Commune de Châtel-St-Denis.

AVIS

La Foire de mars, pour Châtel-St-De-
 nis, aura lieu cette année, le 3ème lundi,
 soit le 18 courant.
 Par ordre: *Secrétariat communal.*

Conférence.

Sous les auspices de la Société Coop. de Consomma-
 tion de Bulle, M. Pradier, secrétaire romand de
 l'Union Suisse des Sociétés de Consommation à
 Bâle, donnera dimanche 17 crt., à 8 heures du soir, à
 la grande salle du Moderne, une Conférence sur les
 résultats de la Coopération neutre.
 Invitation cordiale à tous ceux que le sujet pourrait inté-
 resser. — Contradiction admise.

Quelques ouvriers
 sont demandés aux Usines **PETER, CAIL-
 LER, KOHLER, à BROC.**
 Prière de se présenter le matin, à 8 heures.

Hôtel de Ville, BULLE
 DIMANCHE 17 MARS, à 8 h. 15

Impressions de frontière

CAUSERIE
 donnée par M. ERNEST CASTELLA.
 Places réservées, 1 fr.; Premières 50 cent.

Jeune fille
 sachant les deux langues,
 cherche place
 dans un magasin de la ville; entrée
 à volonté.
 S'adresser à Publicitas S.
 A., Bulle, sous P. 490 B.

Perdu
 entre Gruyères et Epagny une
 montre bracelet en or.
 Prière de la rapporter à la gen-
 darmérie de Broc, contre
 récompense.

On mettrait
 en estivation 2 taures et 3 gé-
 nisses.
 S'adresser aux Frères Pan-
 chand, Romont.

TAUPIER
 La Commune de Bulle
 met en soumission la prise des tau-
 pes pour 1918.
 Les inscriptions sont reçues jus-
 qu'au 25 mars, au Bureau
 de Ville, où l'on peut prendre
 connaissance du cahier des charges.
Le Secrétariat communal.

AVIS

Jean Ansermot
 géomètre officiel
 ouvre son bureau à Gruyères
 et s'occupe de tous les tra-
 vaux d'arpentage.

A VENDRE

dans un grand centre industriel
 du canton de Fribourg un bâti-
 ment comprenant magasin
 et trois logements. Occa-
 sion favorable pour un
 boucher sérieux.
 S'adresser à L. ANDREY-
 SOTTAN, Agence immobi-
 lière, BULLE.

On demande

pour de suite, un bon
domestique
 sachant traire et faucher. Place à
 l'année.
 S'adresser à Publicitas S. A.,
 Bulle, sous P. 476 B.

Vente de bois

La Municipalité de
 Rossinières expose en
 vente, par voie de soumission,
 4 lots de bois de service, sa-
 voir:

1^{er} lot: Au Brochet, 587
 billons de sapin cubant 291
 mètres.

2^{me} lot: Au Brochet, 283
 billons de foyard, cubant
 102 mètres.

3^{me} lot: Près de la gare de
 La Tine, 362 billons sapin,
 cubant 133 mètres. Dans ce
 lot se trouve 46 billons de
 fayard.

4^{me} lot: A la Combette, A
 la Malacheneau, et Derrière
 l'Eglise, 109 billons sapin
 cubant 65 mètres.

Les soumissions doivent
 être adressées à la Municipa-
 lité pour le jeudi 21 cotu-
 rant, au soir.

Rossinières, 7 mars 1918.
 Greffe municipal.

Vendez vos chevaux
 pour l'abatage et ceux abattus
 d'urgence, directement à
la Boucherie chevaline
centrale
 Louve, 7, Lausanne,
 qui vous les paie le plus haut prix
 du jour. Avantages: garantie d'a-
 batage et prix convenu payé
 comptant sans aléas. Si nécessité,
 arrivée par camion auto.
 Tél.: jour, 15.36, nuit et di-
 manche, 12.80.

Travaux d'impression
 Imprimerie Glasson Frères.
Bulle, pharmacie d'office
 Dimanche 17 mars
Pharmacie BARRAS.

Emprunt d'Obligations à Primes de Fr. 1.000.000

de la
MAISON POPULAIRE de la VILLE de LUCERNE

Cet emprunt est divisé en 100.000 obligations à Fr. 10.— chacune.
Chacune de ces obligations est remboursable dans le courant de 50 tirages, soit avec une prime allant jusqu'à Fr. 20.000.—, soit au minimum à Fr. 10.—.
Les tirages ont lieu sous contrôle officiel à Lucerne, le 31 mars, chaque année.
Les fonds nécessaires à l'amortissement, conformément au plan imprimé sur les obligations, seront déposés à la Banque Cantonale Lucernoise.
Les obligations sorties au tirage seront remboursées sans frais, contre remise des titres, un mois après le tirage, par la caisse de la société et éventuellement par d'autres établissements qui seraient désignés.
Les listes de tirage et les domiciles de paiements seront publiés dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, et seront envoyées à tout propriétaire d'obligations qui en fera la demande.
Les obligations sorties au tirage et non présentées dans un délai de 10 ans à partir de la date fixée pour le remboursement, seront périmées.

Prochain tirage 31 Mars 1918

Le plan de tirage comprend :

14 lots à Fr. 20.000	Prix du titre fr. 10.— au comptant, livrable de suite, ou payable en 2 versements mensuels : 1 ^{er} fr. 5.— ; 2 ^{me} fr. 5.50.
32 „ „ 10.000	Groupe de 5 titres, payable en 5 mensualités : fr. 52.50 (1 ^{re} à fr. 12.50 et 4 à fr. 10.—).
3 „ „ 5.000	Groupe de 10 titres, payable en 10 mensualités : fr. 105.— (1 ^{re} à fr. 15.— et 9 à fr. 10.—).
120 „ „ 1.000	Jouissance intégrale aux tirages avec tous les titres dès le 1 ^{er} versement.

Total des primes et remboursements **Fr. 1.827.810**

Si les demandes dépassent le nombre des titres, elles seront soumises à réduction.
Les commandes seront reçues sans frais par les concessionnaires de l'emprunt :

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
Peyer & Bachmann GENEVE 20, Rue du Mont-Blanc

Vu les prix élevés des chaussures, il est avantageux pour vous de demander notre catalogue illustré

Maison de chaussures :
ROD. HIRT & FILS, Lenzbourg.

Mises de bétail et chédail.

Le soussigné exposera, pour cause de mise à bail, le jeudi 21 mars 1918, dès 10 heures du matin, devant son domicile, à Jetschwyl près Guin, tout son bétail et chédail, savoir :

6 vaches tachetées noires dont 5 fraîches vâlees et 1 portante, 1 taureau d'élevage de 2 ans, 2 génisses portantes, 4 taures, 1 schweck, 2 veaux, 2 chevaux âgés de 12 et 8 ans (pas de piquet), un chien, 4 porcs à l'engrais ;

le chédail, soit 2 chars à pont et 1 à échelles, 2 chars à ressorts dont 1 presque neuf, 1 tonneau à purin avec char, 1 caisse à purin, 1 charrue brabant, 1 buttoir, 2 hersees, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, 1 presse à fruits, 1 char à lait, tonneaux vides, 4 colliers de chevaux et 3 de vaches, 2 couvertures de chevaux, 1 bâche, divers outils agricoles tels que : fourches, râtaeux, etc, 2 râtaeux en fer, 2 brouettes à fumier, 1 fraise à bois, 1 scie de forestier, 1 traicneau, 1 fancheuse, ustensiles de laiterie, cloches, 1 rouleau et d'autres articles trop longs à détailler.

Le bétail sera misé dès 1 heure de l'après midi.
Payement au comptant.

L'exposant : Jacques Winckler.

Lorsque vous avez besoin de

CHAUSSURES

venillez demander le catalogue de la
Maison de chaussures
Brühlmann & Cie., Winterthour.
Service prompt et soigné.

A louer à Vevey

CAFÉ

avec appartement ; conditions favorables. Pas de reprise.
S'adresser aux notaires Monod, Vevey.

Appareils photographiques

neufs et d'occasion
Grand choix. Catalogue grat.
A. Schnell, Place Saint-François, 9 LAUSANNE

Mises de bois.

La Commune de LESSOC offre en vente par voie de mises publiques qui auront lieu le 18 mars prochain, à 2 heures, à l'Auberge communale, quelques N^{os} de bois abattu et 210 stères (hêtre et sapin).

Pour voir les bois, le forestier sera à la disposition des miseurs le samedi 16 et le lundi 18 crt., dès 8 h. du matin.

Le Conseil communal.

A remettre à Genève bon petit café

ouvrier, bénéfices prouvés, loyer 1250 fr. à l'an avec appartement.
S'adresser Wagneur, agent d'affaires, à Genève.

A louer

pour le 1^{er} avril, aux Granges près Bulle, un logement.
S'adresser à Oscar Dupasquier, La Tour.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie.
GENÈVE

10, Rue de Hollande.

Fondée en 1872.

sous le contrôle du Bureau fédéral des Assurances, Berne.

ASSURANCES

MIXTES avec ou sans clause d'invalidité. — Au DÉCÈS à primes viagères ou temporaires. — A TERME FIXE ou DOTALE pour constitution d'un capital en faveur d'enfants.

Combinaisons diverses.

Rentes viagères immédiates

Tarif pour hommes :
à 60 ans, 9,56 %
70 » 14,10 »
65 » 11,44 »
75 » 17,62 »

Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

Rentes viagères différées

pour pension de retraite à partir d'un âge fixé par le contractant.

Rentes immédiates sur deux têtes.

La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 fr. pour chaque 100 fr. de valeur actuelle de ses engagements.

Joseph GENOUD, Agent général, à Châtel-St.-Denis.

Agents principaux :

Pierre DOUSSE, Le Mouret, Téléphone 16.

Marcel JOLION, Farvagny, 1805.2.

Contre vos Rhumes, Toux, Catarrhes
n'exigez, n'acceptez que le

Goudron Burnand

produit éprouvé
30 ANS DE SUCCÈS

1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

Bûcherons et Chefs bûcherons

d'origine suisse, ayant grande pratique des exploitations en montagne, sont demandés pour travailler en France. Travaux assurés pendant de longues années. Faire offres en indiquant références et exigences, sous chiffre O.F. 1547 G. à Orell Füssli-Publicité, Genève.

A remettre pour cause service militaire

grand café-brasserie

dans bon quartier de Genève, existant dès 1910, chiffre d'affaires prouvé, loyer modéré, grande salle de débit 2 salles de sociétés, billard, cave et vases pour 13.000 litres, société de 132 membres attirée à l'établissement. Ecrire Bureau Wagneur, Agence d'affaires, à Genève.

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste

Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare

Laboratoire spécial de prothèse moderne.
Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloid, caoutchouc.
Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.
Couronnes. — Travaux à pont. — Dents à pivots — Redressement.
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare
chaque lundi.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon

DEMANDE A ACHETER

BOIS POURRI

bien sec et tendre.
Faire offres avec échantillon et prix.



ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, F
6 mois
Étranger . . . 1 an
6 mois
payable d'avance

Prix du numéro : 5

On s'abonne dans bureaux de post

En av

A l'école, quel est
tarde à revoir le ch
se complaire dans le
réalisés, à se glori
brèves de science qu'
celui-là ne sera jam
studieux et il ne sau
réellement le progrè
Au contraire, ce

est tellement supérie
acquis déjà, que l'on
courage à deux main
de l'avant, sans trêve
Et ce voyageur qu
longue course, se r
tamment pour eupp
du chemin déjà fait,
vite au terme de ses
Ou bien sera-t-il dev
marade qui, dédaign
yeux derrière lui, ne
let qu'il doit encore
treprend avec courag
tancer l'autre voyag
un homme de progrè
min et arrivera à bon
Il en est ainsi de
que soient les progr
fant point s'en glori
plaire, la complaisan
étant généralement u
resse sur lequel s'en
nes volontés et s'amo
rages les mieux trem
Ce n'est pas, par
que notre bétail est ju
à l'étranger que nous
dormir sur nos lauri
maine. Non, nous de
cher à réaliser de no
à perfectionner encor
les facultés laitières.
judicieusement de fa
des sujets meilleurs e
Et, dans les méth
n'y a-t-il rien à appr
rommes-nous arrivés
naissances possibles?
naissone-le en toute
dans cette partie de
agricole que nous avo
liar encore, que doive
connaissances et notre
pouvons et nous de
encore davantage not
façon à ce que nous p
absolument indépenda
portation étrangère.
Et dans la vie p